



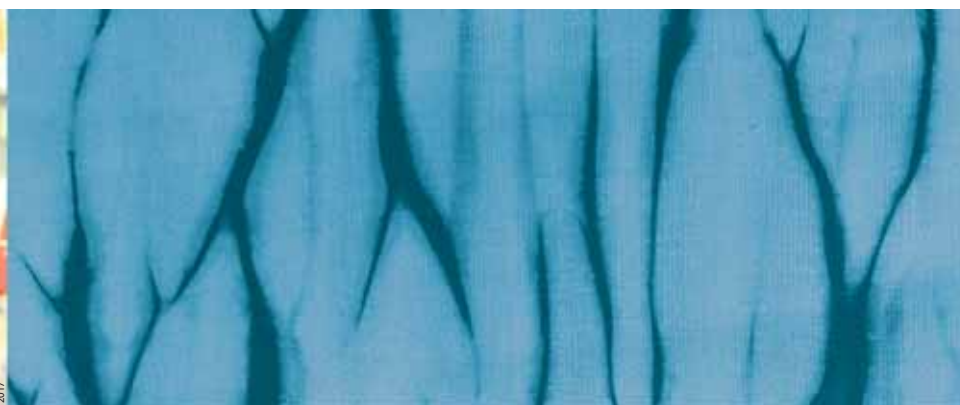
RÉPUBLIQUE DU TCHAD

JEUNESSE, MARCHÉ DU TRAVAIL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU TCHAD

Plus de la moitié du PIB à rechercher
pour financer la consommation des jeunes



Source: Flickr/Tchad 2017



Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
Projet SWEDD-Tchad

JEUNESSE, MARCHÉ DU TRAVAIL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU TCHAD

« Plus de la moitié du PIB à rechercher pour financer la consommation des jeunes »

La question de la population constitue un point important et incontournable dans les stratégies de croissance surtout pour les pays africains, avec l'adoption de l'agenda 2030, relatif aux Objectifs de Développement Durable (ODD) dans lesquels le dividende démographique occupe une place centrale. En effet, il s'agit de se servir de la population comme un moyen pour inverser les tendances jusque-là défavorables des indicateurs économiques. Cependant, le défi est de taille face à la jeunesse de la population et requiert des actions urgentes et adéquates. Il s'agira entre autres de faciliter l'accès aux services de santé de la reproduction, à une éducation de qualité, à des emplois décents et au respect des droits des jeunes.

Dans ce cadre, le Tchad s'est fixé comme objectif prioritaire l'amélioration de la situation de ces derniers. En effet, les jeunes se trouvent au centre de l'intervention de plusieurs départements ministériels et organisations de la société civile. Avec le sixième programme pays de l'UNFPA 2012-2017 appuyant le gouvernement dans les domaines de la Santé de la reproduction, de la population, du développement, du Genre et Droits Humains, l'accent a été mis sur les jeunes avec la sous-composante Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes (SRAJ).

La méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux (National Transfer Accounts ou NTA) sera utilisée pour faire ressortir les aspects concernant la Jeunesse, le Marché du travail en lien avec le Dividende Démographique au Tchad. Pour rappel, les NTA examinent comment chaque âge produit, consomme, distribue et épargne les ressources économiques.

Pour le Tchad, des efforts importants restent à faire pour la prise en compte spécifique des jeunes dans les politiques. Ceci passe par l'existence d'une information qui permettra de mieux orienter les mesures à prendre. C'est dans ce cadre que ce travail trouve toute son importance et vise à améliorer le processus de prise de décision en s'appuyant sur les résultats des Comptes de Transferts Nationaux. Ces derniers construits sur la base de données démographiques, économiques et sociales fournissent des informations sur les activités des jeunes et leur implication dans le marché du travail.

Dividende démographique : tirer pleinement profit de la jeunesse de la population tchadienne

D'après la Charte africaine de la jeunesse, jeune signifie toute personne âgée de 15 à 35 ans mais nous utiliserons beaucoup plus dans ce document les données statistiques disponibles sur les adolescents c'est-à-dire les jeunes de 15-24 ans. Le concept de

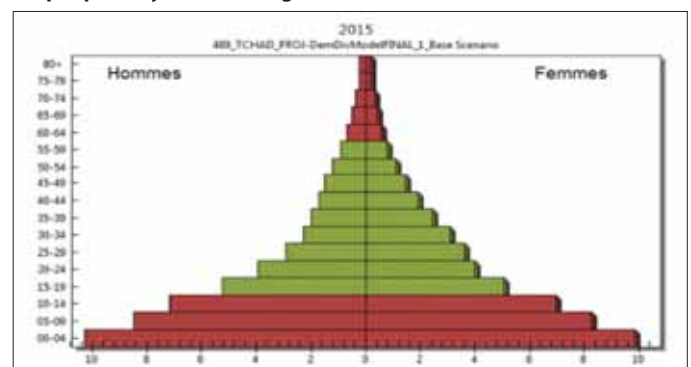
dividende démographique désigne l'accélération de la croissance économique, consécutive à une baisse rapide de la fécondité d'un pays ainsi qu'à l'évolution ultérieure de la structure par âge de la population, sous l'effet d'investissements stratégiques dans la santé, l'éducation, la politique économique et la gouvernance.

Selon les résultats du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH2), la population du Tchad est estimée à 11 039 873¹ habitants avec une densité de 8,6 habitants au Km² et un rapport de masculinité de 97,6%. La même source révèle que les femmes restent majoritaires avec une proportion de 50,6%, le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est évalué à 3,6% (y compris les réfugiés). La taille moyenne des ménages est de 5,3. Quant au degré d'urbanisation, il demeure faible et se situe à 21,9%.

Le Tchad est caractérisé par une population relativement jeune. En effet, l'âge moyen de la population est de 19,7 ans. Par ailleurs l'âge médian est estimé à 14,8 ans. 50,6% de la population a moins de 15 ans. L'espérance de vie est de 51,1 ans en milieu urbain et de 52,9 ans en milieu rural. Sur l'ensemble du territoire, elle est de 52,4 ans (RGPH2, 2009).

La population des adolescents de 15-24 ans recensée au RGPH2 est estimée à 1 909 521 habitants soit 17,5% de la population totale du Tchad de 2009. De manière générale les jeunes de 15-34 ans révolus représentent 29,8% (3 264 758 habitants) de la population totale. D'après les projections de l'INSEED de 2014, la population totale du Tchad est estimée à 14 152 314 habitants en 2016 dont 2 620 880 adolescents de 15-24 ans (18,5%) et 4 293 278 jeunes de 15-34 ans (30,3%).

Graphique 1: Pyramide des âges Tchad 2015



Source : CREG/CREFAT 2016 - Rapport du Tchad sur le dividende démographique

Les déficits dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale qui impactent négativement sur la qualité du capital humain pourraient entraver le processus de mise en œuvre des réformes et des politiques faute de compétences aptes et en bonne santé. Le défi est de lutter contre le chômage des

¹ D'après les résultats des projections de la population du Tchad de l'INSEED sur la période 2009-2050 basées sur l'hypothèse moyenne, la population atteindrait 14 millions habitants en 2016, 16 millions habitants en 2020 et 23 millions habitants en 2030.

jeunes et de renforcer la formation professionnelle et la qualité des apprentissages pour disposer de compétences aptes à mettre en œuvre les politiques transformatrices de l'économie (« Vision 2030, le Tchad que nous voulons »).

Pour avoir une main-d'œuvre saine et de qualité, il faut promouvoir la scolarisation des jeunes. En outre, **les investissements dans l'éducation peuvent avoir des avantages rapides pour les familles, parce que chaque année de scolarité est associée à une augmentation de salaire pouvant atteindre 10 pour cent** (Population Reference Bureau, 2013).

Au Tchad, le système éducatif concerne essentiellement les jeunes de 3 à 25 ans. Cependant, des améliorations importantes restent à faire à ce niveau. En effet, on constate pour le préscolaire qu'entre 2010 et 2014, les effectifs ont sensiblement diminué passant de 7080 individus à 1620 individus. La baisse des effectifs entre le primaire, le moyen et le secondaire témoigne également du niveau important de déperdition dans le système éducatif. En 2015, seules 3,3% de femmes de 20-24 ans ont achevé avec succès 7 classes du niveau secondaire contre 8,5% d'hommes de 20-24 ans et le taux d'alphabétisation dans la population des 15-24 ans est évalué à 50,1% (EDS-MICS 2014-2015).

La part des dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses totales sont encore faibles (11% en 2016). En effet, selon une recommandation de la communauté internationale, au moins 19% du budget de l'Etat doit être affecté à l'éducation. Ce faible niveau d'investissement dans l'éducation a un impact sur l'activité des populations. En effet, le niveau de qualification devient très faible. Les employés qualifiés représentent 15,9% des individus en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, cette proportion est inférieure à 2%. Par ailleurs chez les jeunes filles, cette situation favorise les mariages précoces, la hausse de la fécondité, le taux de mortalité maternelle élevé, ...

Sur le plan sanitaire, à l'EDS-MICS 2014-2015, globalement, 36 % de jeunes femmes de 15-19 ans ont déjà commencé leur vie féconde : 30 % sont déjà mères et 6 % étaient enceintes au moment de l'enquête. La prévalence contraceptive moderne atteint son maximum chez les femmes de 30-34 ans (8%) et son minimum chez les 15-19 ans (2%). 79% des femmes de 20-24 ans étaient en union au moment de l'enquête dont 70 % mariées et 9 % en union consensuelle.

La jeunesse et le profil de consommation

La consommation publique totale au niveau moyen des jeunes du Tchad de 15-24 ans en 2011 est estimée à 56 832,8 F CFA par individu (49 852,2 F CFA pour les 15-34 ans). La consommation publique totale au niveau agrégé des jeunes de 15-24 ans en 2011 est estimée à 118,5 milliards F CFA (180,8 milliards F CFA pour les 15-34 ans). La consommation totale (publique et privée) au niveau agrégé des jeunes de 15-24 ans en 2011 est estimée à 1023,5 milliards F CFA (1781,9 milliards F CFA pour les 15-34 ans).

La jeunesse et l'emploi

Selon les Rapports sur les indicateurs du développement en Afrique (ADI, 2008/2009) de la Banque Mondiale, le monde

compte 1,2 milliard de jeunes âgés de 14 à 24 ans, soit 18% de la population mondiale en progression de 17% par rapport à 1995. Près de 87% de ces jeunes vivent dans des pays en développement. Ils sont 200 millions en Afrique, représentant plus de 20 % de leur cohorte d'âge. Toujours selon ce même rapport, cette jeunesse de la population associée au taux de fécondité encore élevé dans le continent et une transition démographique progressant lentement risquent d'accroître les pressions qui s'exercent sur les pays pour créer des emplois dans les décennies à venir.

Dans ce cadre, les autorités compétentes sont appelées à intégrer dans l'élaboration des stratégies de développement la question de la jeunesse de leur pays. Ces derniers dans leur statut de nouveaux entrants dans la structure de production constituent l'avenir du pays. L'essentiel des politiques d'éducation et de formation professionnelle leur sont destinées et la qualité de ces derniers impactent naturellement sur le rendement du système de production nationale mais également sur la sécurité nationale, l'évolution démographique, etc.



Source : Flickr-Tchad 2017

L'article 15 de la charte africaine de la jeunesse stipule que :

1. Tout jeune a droit à un emploi rémunérateur ;
2. Tout jeune a droit à la protection contre l'exploitation économique et l'exercice de fonctions qui semblent dangereuses, qui affectent les études du jeune ou susceptibles de nuire à sa santé ou à son épanouissement.
3. Les Etats Parties doivent veiller à ce que des bases de données précises soient disponibles sur l'emploi des jeunes pour que ces sujets puissent être reconnus comme étant prioritaires dans les programmes de développement national accompagnés par la mise en œuvre d'un programme clair de lutte contre le chômage.
4. Les Etats Parties à la présente Charte devront prendre toutes les mesures appropriées en vue de la réalisation du droit des jeunes à l'emploi rémunérateur et doivent notamment :
 - Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes en insérant dans leurs programmes scolaires la formation à l'entrepreneuriat, la formation aux techniques de gestion d'affaires, mettant à leur disposition des opportunités de crédit et de parrainage ainsi que de meilleures informations sur les opportunités de marchés.

Le Tchad est confronté au défi de créer suffisamment d'emplois pour soutenir le rythme de la croissance économique, et absorber la population en âge de travailler, en particulier le nombre croissant de jeunes.

Les résultats issus du rapport sur l'emploi (ECOSIT3) montrent que plus de 44% des personnes actives sont âgées de 15-29 ans et 38,5% ont un âge compris entre 30 et 50 ans que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Le taux d'activité est estimé à 56,3% chez les 15-29 ans. Le taux de chômage au sens du BIT atteint son maximum chez les jeunes de 15-29 ans (7%). Ce constat peut être expliqué par le poids de celle-ci dans la population active.

Globalement, le taux d'activité des femmes (48,5%) est nettement inférieur à celui des hommes (77,1%). Il est estimé à 61,8% au niveau national. Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) touche 5,7% de la population active. Il se situe à 11,8% au sens élargi. A l'EDS-MICS 2014-2015, 38% de jeunes femmes de 20-24 ans ont travaillé au cours des sept derniers jours, y compris celles qui n'ont pas travaillé au cours des sept derniers jours mais qui ont un emploi régulier et qui étaient absentes parce qu'elles étaient en congé, malades ou en vacances ou pour d'autres raisons ; sept femmes sur dix de 20-24 ans occupaient un emploi dans le secteur non agricole (68 %), en majorité dans les ventes et services (62 %) et seulement près de trois sur dix dans l'agriculture (29%).

On a constaté par ailleurs qu'environ trois jeunes femmes de 20-24 ans seulement sur dix travaillaient dans l'agriculture (29 %) alors que la majorité des hommes de 20-24 ans travaillaient dans l'agriculture (51 %).

Les chantiers les plus importants mis en œuvre au Tchad dans le cadre de la politique de l'emploi des jeunes sont les suivants :

- La création de l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONAPE) ;
- La création de l'Office National d'Appui à la Jeunesse et aux Sports (ONAJES) ;
- La création du Conseil National Consultatif des Jeunes (CNCJ) ;
- La création du Comité National d'Education et Formation en liaison avec l'Emploi (CONEFE/FONAP) ;
- La création du Fonds National d'Appui aux Artistes Tchadiens (FONAT).

Encadré : Déficit du cycle de vie à la jeunesse et transferts intergénérationnels

La jeunesse est au cœur de l'analyse du cycle de vie. Le déficit du cycle de vie est quantifié en comparant la production et la consommation à chaque âge. Les transferts entre les générations sont des flux de ressources ou de patrimoines qui circulent entre les âges. Le circuit des transferts entre générations décrit pour une population décomposée par âge ce que chaque cohorte reçoit des institutions que sont l'Etat, la famille ou le marché, ainsi que sa contribution qui est composée de la part de revenu qu'elle transfère dans le temps, à travers l'épargne, et la part des cotisations et des taxes prélevées au titre de la redistribution. L'évolution de la composition des transferts (salaires, retraites, revenus du capital, cotisations et taxes, épargne, etc.) par âge et dans le temps permet de suivre la dynamique des dépenses publiques et de la redistribution relativement aux rôles des familles et du marché.

Dans un contexte de jeunesse démographique, il est important d'analyser l'évolution des trois piliers pourvoyeurs de bien-être : la famille, l'Etat providence et le marché. L'augmentation continue de l'espérance de vie sur le dernier demi-siècle modifie en profondeur les rapports intergénérationnels et rend possible la cohabitation de 4

voire 5 générations. Cette modification de la structure familiale et le poids croissant des plus de 60 ans transforment notre modèle social, en questionnant :

- la soutenabilité financière de notre système de protection sociale : le mode de financement de la période de retraite ou de la formation des jeunes (arbitrage entre retraite et éducation), la part de PIB que nous pouvons consacrer aux dépenses passives (retraite, etc.) et celles nécessaires, en termes de dépenses actives (éducation, etc.) pour maintenir le contrat générationnel.
- le rôle et le poids des familles comme pourvoyeuses de solidarité (garde des petits enfants et des aînés, héritages et donations, etc.)
- le marché comme acteur éventuellement appelé à devenir plus présent dans les années à venir, pour transférer des revenus dans le temps pour la période de retraite (produit d'épargne retraite, etc.), s'assurer contre les risques liés à la longévité (assurance dépendance, etc.), et accumuler un patrimoine et le rendre liquide.

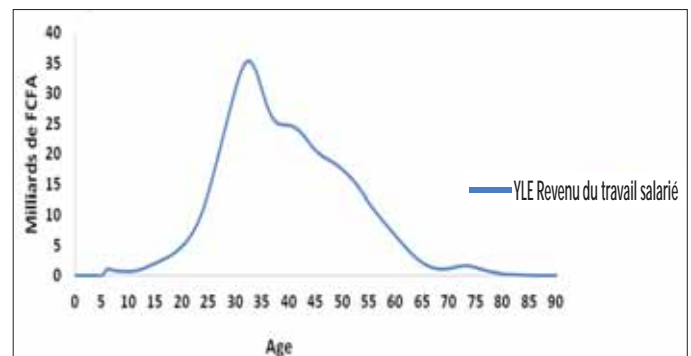
La jeunesse et le profil de revenu :

Des jeunes encore peu impliqués dans le secteur formel

Pour ce qui est du travail des jeunes, le profil moyen de revenu montre que le travail salarié ne concerne pas les moins de 11 ans. De 16 à 33 ans, le revenu de travail salarié augmente substantiellement. Ce qui pourrait être expliqué par le fait qu'en 2011, il y a eu un recrutement massif des jeunes dans le secteur pétrolier, et cela a eu des répercussions sur la hausse de revenu du travail salarié dans cette tranche d'âge. Cependant entre 16 et 30 ans, le niveau de revenu salarié reste faible. Or à partir de 32 ans les individus reçoivent déjà un niveau de revenu assez élevé (280 000 FCFA en moyenne) par rapport aux individus les plus âgés (le maximum étant de 300 000 FCFA à 51 ans).

Le revenu moyen par tête par an des jeunes de 15-24 ans est évalué à 185 991,7 F CFA en 2011. Au niveau national, les individus âgés de moins de 30 ans ne génèrent que 23% du revenu salarié national alors qu'ils constituent l'essentiel de la population. Ce résultat révèle leur faible implication dans le tissu productif formel.

Graphique 2 : Profil agrégé de revenu salarié par âge



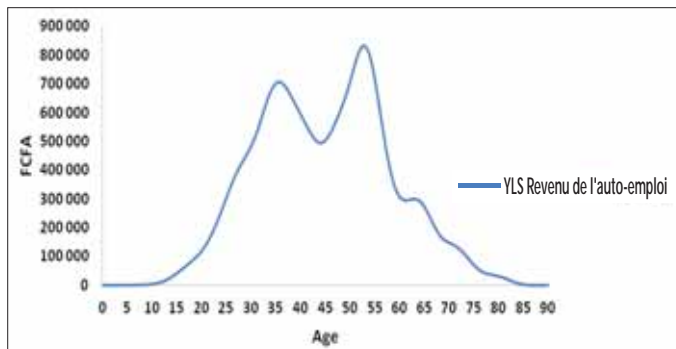
Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Une plus grande implication des jeunes dans le secteur informel

Au niveau de l'auto-emploi, par contre, une part importante de revenu est générée de 12-36 ans. Ce revenu croît pour atteindre

un niveau maximal de plus de 700 000 FCFA par personne à 36 ans. Ce premier pic dans le revenu moyen des individus montre l'implication forte des jeunes dans le secteur informel. Ceci est lié au faible niveau de qualification de ces derniers qui rend difficile leur insertion dans le secteur formel. Le second pic qui est très important correspond à la tranche d'âges 45- 59 ans où les individus ont généré plus des revenus.

Graphique 3 : Profil moyen de revenu de l'auto emploi



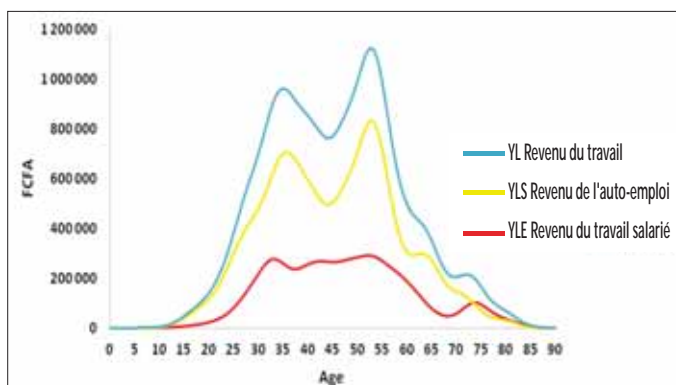
Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Au niveau national, les individus âgés de moins de 30 ans génèrent 30% du revenu de l'auto emploi. Ce qui laisse transparaître une entrée précoce sur le marché de l'auto-emploi même si à ces âges, ils ont un faible revenu. Cela serait probablement dû aux travaux d'auto-emploi essentiellement informels que les jeunes à ces âges sont obligés de faire pour prendre en charge leurs frais scolaires. Après 12 ans, on note une croissance régulière du revenu d'auto-emploi pour atteindre son maximum de 82 milliards FCFA à 35 ans.

Un revenu majoritairement tiré de l'auto-emploi

Globalement, le revenu des jeunes est plus porté par le revenu de l'auto emploi. En effet, en observant l'allure des différentes courbes, on remarque que jusqu'à l'âge de 25 ans, les courbes de revenu de l'auto emploi et celle du revenu total moyen des individus sont presque confondues. Ceci montre que les jeunes de moins de 25 ans gagnent essentiellement leur vie dans les activités d'auto emploi où ils tirent 81% de leurs revenus. La part du revenu salarié est plus importante chez les adultes. Ce qui signifie que le secteur formel fait plus appel à leurs compétences qu'à celle des jeunes qui est encore faible et souvent inadaptée à la réalité des postes.

Graphique 4 : Profil moyen de revenu (salarié, auto emploi et total)



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016



Source: Flickr/Chad 2017

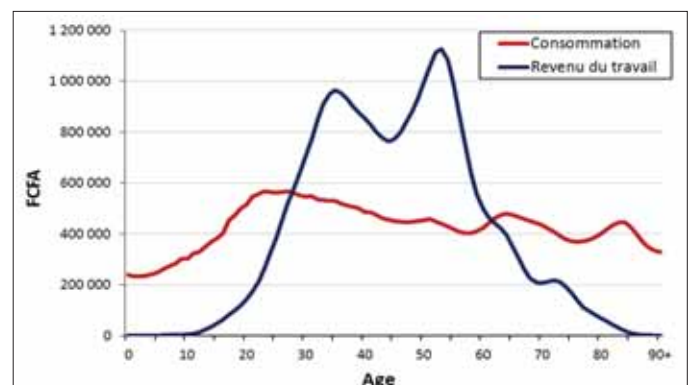
Des jeunes essentiellement déficitaires

Le graphique 5 montre le niveau de consommation des individus en moyenne comparé à leur revenu. Les résultats montrent que ce dernier est inférieur au niveau de consommation pour les individus dont l'âge est compris entre 0 et 27 ans et 62 ans et plus. Ces individus sont économiquement dépendants. Ainsi, au niveau national, le déficit concerne les groupes d'âges de 0 - 27 ans et de 62 ans et plus. A la naissance (0 an), le déficit du cycle de vie au niveau moyen est évalué à environ 238 750 FCFA. Nous constatons qu'il croît jusqu'à l'âge de 19 ans (382 230 FCFA) avant de décroître jusqu'à 27 ans où il devient quasiment nul. Le déficit moyen à la jeunesse est d'environ 282 250 FCFA par individu.

Le déficit à la jeunesse est plus marqué lorsqu'on agrège les données au niveau national vu l'importance numérique de cette catégorie d'âge dans la population. En effet, le déficit de la petite enfance de 0 à 5 ans est estimé à 696 milliards, soit 28% du déficit total. Et celui des jeunes de 6-27 ans est estimé à 1707 milliards soit 69% du déficit total. Il est moins marqué pour les personnes âgées de 62 ans et plus qui ne représente que 87 milliards. Ainsi, les individus âgés de moins de 28 ans cumulent 97% du déficit total. Cette part importante du déficit est essentiellement expliquée par leur poids démographique. En effet, en 2011, leur nombre est estimé à 8 638 319 et représente 72,7% de la population totale.

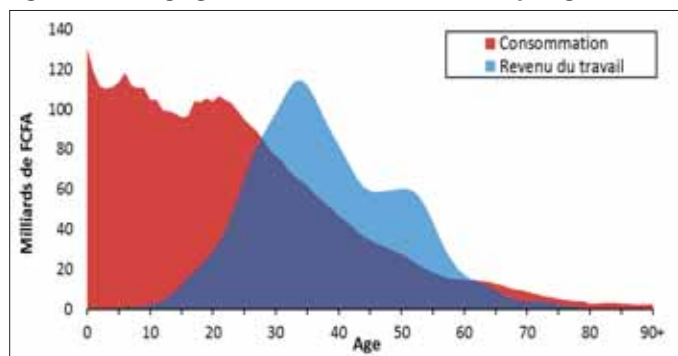
Le déficit des jeunes de 15-24 ans est estimé à 670,6 milliards F CFA. Les personnes d'âge actif (28 -61 ans) dégagent un surplus estimé à 956 milliards. Il apparaît clairement que ce surplus est insuffisant pour compenser le déficit total évalué à 2490 milliards (déficit au niveau de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse). Il en découle un gap de 1535 milliards. Ce gap représente la demande sociale du pays en 2011 et est évalué à 26% du PIB de la même année.

Graphique 5 : Profil moyen de consommation et de revenu par âge



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Figure 6 : Profil agrégé de revenu et de consommation par âge



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Recommandations

Améliorer la formation des jeunes et améliorer le rendement des actifs de l'informel

Au regard de ces résultats, il apparaît clairement que les jeunes sont plus impliqués dans le secteur informel que dans le secteur formel. Ceci est lié à leur faible niveau de formation. D'où la nécessité de mettre en place un cadre de formation adapté aux réalités du monde professionnel pour ces jeunes. Cependant, il faudrait essayer de gérer le cas des jeunes actuels pour améliorer le rendement de leurs activités.

Densifier le tissu économique et promouvoir des activités stables

A côté de ce renforcement, il faudrait songer à diversifier le tissu économique et impliquer davantage le secteur primaire qui engage le plus d'actifs. En effet, le niveau d'activité des jeunes a augmenté avec l'exploitation du pétrole. Cependant, ce produit subit les aléas du marché mondial. D'où la nécessité de promouvoir d'autres activités plus stables pour les populations surtout pour les plus jeunes.

Renforcer la position des 4,3 millions de jeunes tchadiens dans les sphères de décision pour une meilleure prise de responsabilité

Enfin, il faudrait renforcer le cadre institutionnel et promouvoir l'accès des jeunes aux instances de décision afin de les responsabiliser et les impliquer plus comme acteurs dans le développement du pays.

Actions

A court terme :

- Améliorer le système éducatif et développer l'apprentissage des petits métiers et la formation professionnalisante ;
- Renforcer les structures d'encadrement et de promotion de l'emploi des jeunes ;
- Faire une étude sur les activités génératrices des revenus des jeunes ;
- Renforcer le niveau d'alphabétisation des jeunes impliqués dans les activités informelles ;

- Doter ces derniers de moyens pour mieux rentabiliser leurs activités.

A moyen terme :

- Améliorer les moyens de production dans le primaire avec des investissements en aménagement et en infrastructures d'accompagnement de la production ;
- Adopter la Politique Nationale de l'Emploi ;
- Mettre en place un cadre institutionnel stable pour mener à bien la politique de l'emploi ;
- Introduire le module entrepreneuriat dans les programmes d'enseignement moyen et secondaire ;
- Accélérer la mise en place du Programme National de Volontariat des Jeunes ;
- Elaborer, adopter et mettre en œuvre la Politique Nationale de la Santé de Reproduction des Adolescents et Jeunes ;
- Répertoire et regrouper les activités dans l'informel en groupe homogènes ;
- Créer une structure d'encadrement de ces activités pour les mener vers le cadre formel.

A long terme :

- Mener les jeunes vers une meilleure prise de conscience de leurs responsabilités dans les activités économiques du pays ;
- Encourager le secteur bancaire à investir dans l'auto-emploi des jeunes.

Références Bibliographiques

- CREFAT (2016)**, « Rapport sur la mesure du dividende démographique du Tchad », rapport Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD), Août 2017, 102p.
- MFPFESN (2011)**, « Politique nationale genre », draft du document final.
- INSEED (2012)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat « Principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique », Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale, N'Djaména, Août 2012, 92 p.
- INSEED (2014a)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 18, Projections démographiques 2009-2050, N'Djaména, Juillet 2014, 90p.
- INSEED (2014b)**, Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, rapport final, Profil de pauvreté au Tchad en 2011, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et Banque Mondiale, N'Djaména, Août 2014, 143p.
- INSEED (2014c)**, Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, rapport final, L'Emploi au Tchad en 2011, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et Banque Mondiale, N'Djaména, Août 2014, 103p.
- INSEED (2014d)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 7, Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction, N'Djaména, Juillet 2014, 137p.
- INSEED, MSP et ICF (2016)**, Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS 2014-2015). Rockville, Maryland, USA : INSEED, MSP et ICF International, Mai 2016, 655 p.
- MENPC (2015)**, Direction des Etudes, des Statistiques et de la Carte Scolaire (DESCS), « Annuaire Statistique de l'Éducation, Année scolaire 2013/2015 », N'Djaména : MENPC, UNESCO, AFD et UNICEF, Décembre 2015, 204 p.
- MEPD (2017)**, Direction Générale des Etudes et du Plan (DGEP), « Plan Quinquennal de Développement, PQ 2017-2021 », juin 2017, 74 p.
- MSP (2016)**, Direction de la Statistique et de l'Information Sanitaires (DSIS), « Annuaire des Statistiques Sanitaires, Tome A, 29ème Edition, Année 2015 », N'Djaména, Novembre 2016, 222 p.
- Dramani (2015 & 2016)**, Economie Générationnelle et Dividende Démographique
Tome 1 : Éléments de diagnostic au Sénégal, Edition Harmattan
Tome 2 : Théories et applications au Sénégal, Edition Harmattan
- CREFAT (2015)**, Méthodologie de Construction des comptes de transferts nationaux-Manuel de Formation